

Contexte d'une politique au service de l'industrie :

Un **processus de relance de l'activité minière en métropole** est engagé par le gouvernement français depuis plusieurs années. Il passe notamment une **réforme du code minier**, texte qui préside au cadre légal de l'industrie minière. En 2015 a été signé un **contrat avec de gros industriels privés engageant la France à faciliter l'accès aux ressources minières pour ces entreprises**.

Au programme :

- simplification et allègement des procédures
- **dérogations passant outre la préservation des espèces protégées**
- travail à l'acceptation sociétale des mines

« Ayez confiance... »

Ainsi, alors même, qu'ils privatisent les ressources non renouvelables du sous-sol en multipliant les concessions accordées à de grands groupes miniers, satisfaisant aux besoins de grands groupes industriels (automobile, énergie, etc.), les gouvernements français, même européens, sèment la confusion en **tentant de faire passer l'exploitation minière pour une activité d'intérêt général**.

Ils brandissent pour cela **le même scénario de développement économique qui nous a conduit à la situation climatique actuelle, mais repeint en vert :**

Croissance exponentielle

Surenchère de numérique

Extractivisme

Obsolescence programmée

Superposition énergétique, masquée sous une apparence de transition énergétique

Normes de production des objets n'intégrant pas les impératifs du recyclage (batterie des voitures électriques non recyclables...)

La mise en œuvre de ce **scénario usurpé de transition énergétique** impliquerait d'extraire dans les 30 ans à venir autant de métaux qu'on en a extrait depuis le début de l'histoire humaine ! Et ceci en ayant recours à l'activité industrielle la plus polluante qui soit, consommatrice en eau et en énergies fossiles, et dont on ne sait pas gérer les impacts ?

D'autres voies, plus vertueuses, sont pourtant possibles :

Recyclage et économies circulaires (une tonne de cartes électroniques peut fournir au max 1 kg d'or, contre 5 g pour 1 tonne de minerai !)

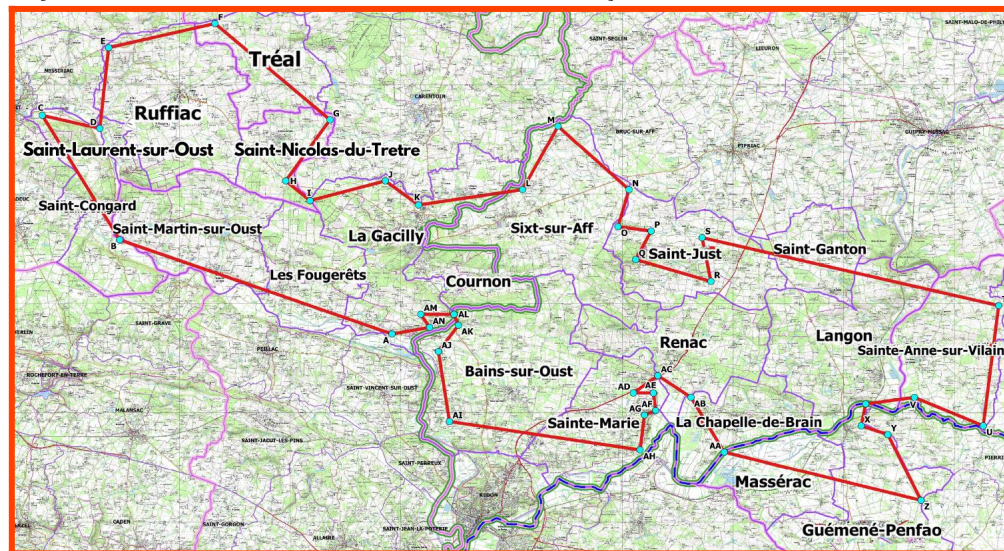
Sobriété énergétique (prévention des addictions aux écrans et aux informations, culture du **LOW-TECH**, voyages sans avion...)

Conception durable des objets (nouveaux matériaux en fibre organique, lutte contre l'obsolescence, fairphone, **objets intégralement recyclables**)

Alerte rouge, les projets miniers reviennent !

Le socle cristallin qui contribue à l'histoire et la diversité des paysages de Bretagne est riche en filons minéralisés qui, depuis le néolithique, suscitent les convoitises minières. Sous la pression de politiques pseudo-écologiques étroitement liées aux intérêts privés des industriels, la course aux produits miniers connaît aujourd'hui un essor notable et la Bretagne est à nouveau dans le collimateur. Plus concrètement **des projets miniers menacent directement le grand Ouest, et l'espoir d'y vivre dans un environnement sain**.

Une filiale d'un groupe canadien qui répond au nom de *Breizh Ressources*, fait cette année **3 demandes de Permis Exclusif de Recherche Minière (PERM)** sur le Massif Armoricaïn dont « **TARANIS** » qui concerne **360 km² à la confluence des départements de l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Atlantique et le Morbihan**



Une quarantaine de matériaux y sont recherchés dont **l'or, le lithium, le plomb, l'antimoine...** De l'exploration à l'exploitation il n'y a qu'un pas car **la réglementation actuelle offre aux détenteurs de ces Permis de Recherche la quasi garantie d'obtenir une Concession d'Exploitation**, tant qu'ils en font la demande pendant la validité des permis : 3 ou 5 ans, renouvelable 2 fois.



Plus d'infos :

<https://www.eau-et-rivieres.org/projets-miniers>

<https://www.eau-et-rivieres.org/mines-position-ERB>

Eau & Rivières de Bretagne - MCE

48, boulevard Magenta - 35200 RENNES



On pourrait s’imaginer qu’il suffirait de laisser les entreprises faire leur petits trous de gryère, prendre leur métaux et leurs terres rares, puis récupérer ensuite les terres pour le remettre en forêt ou en culture, mais...

....Sauf que les pratiques de mines sont destructrices et polluantes, elles provoquent des phénomènes que les humains sont incapables de maîtriser! Pour preuve, entre autres, le récent constat acté par les pouvoirs publics (geoderis) sur l’actuelle toxicité des déchets miniers des anciennes mines d’argent du Huelgoat (29) fermées en 1869.



D’autant plus que les gisements superficiels à forte concentration en minéraux sont à présent consommés. Il faut donc creuser **de plus en plus profond**, et utiliser des **techniques d’extraction chimique** de plus en plus violentes pour extraire des minéraux présents en quantités infimes dans la roche. Ces produits (acides, cyanures, hydrocarbures, mercure,..) ainsi que la mise à l’air libre de grandes quantités de roches jusque là inertes, **contaminent l’air, les rivières et les eaux souterraines**.

Pendant et après l’exploitation minière :

- la biodiversité est profondément malmenée
- la **santé de la population en péril sur toute la continuité du bassin versant**, et au-delà
- la valeur des terrains réduite à peau de chagrin



Canada, Nouvelle-Calédonie, Niger, Mongolie... l’histoire l’a prouvé et l’actualité le prouve encore : **l’extraction minière sacrifie un territoire, sa flore, sa faune et sa population, pour les profits d’industriels peu scrupuleux, qui après avoir tout ravagé repartiront s’enrichir à un autre endroit.**

Et ce n’est pas en les laissant faire ici, qu’ils arrêteront de le faire ailleurs !!

Pour la santé des habitants, de la faune, de la flore, il est impératif de bloquer les projets de PER, car encore aujourd’hui :

Il n’y a pas de mine propre ni d’après mine heureux !!

Une mine de métal aujourd’hui : Exemple de l’extraction de l’or

